PROCÈS-VERBAL de la 20e assemblée annuelle des membres de la **Fondation Maison Dauphine,** tenue au 155, boulevard Charest Est à Québec, le 28 septembre 2022, à 19 h.

Présents :	Annie Bélisle	Annie Clément	André Marceau
	Stéphane Breton	Pierre Lapointe	Grant Regalbuto
	Valérie Caron		

Sont également présents des membres du personnel et des administrateurs des Œuvres de la Maison Dauphine.

1. Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, le président de la Fondation, M. André Marceau, déclare l'assemblée ouverte à 19 h. Il mentionne que les membres ont été convoqués le 16 septembre dernier dans les délais prescrits aux règlements généraux et qu'un avis a été publié dans le Journal le Carrefour le 28 août 2022.

M. Marceau souhaite la bienvenue à tous mentionnant apprécier rencontrer les membres du personnel de La Dauphine. Il présente les membres du conseil d'administration et la coordonnatrice au développement philanthropique de la Fondation.

2. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Annie Bélisle, appuyée par M. Grant Regalbuto, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

3. Assemblée annuelle des membres du 22 septembre 2021

3.1 Procès-verbal - Approbation

AA-2022-01 Sur proposition de Mme Annie Clément, appuyée par M. Pierre Lapointe, il est unanimement résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée annuelle des membres tenue le 22 septembre 2021 tel qu'il est rédigé.

3.2 Affaires découlant

Aucun sujet n'est porté à l'attention de l'assemblée.

Puisque les assemblées annuelles des Œuvres de la Maison Dauphine et de la Fondation Maison Dauphine ont lieu concurremment, les états financiers vérifiés au 30 juin 2022 sont présentés à 18 h 30 lors de l'ajournement de l'assemblée annuelle des Œuvres.

4. États financiers audités pour l'exercice clos le 30 juin 2022 et rapport de l'auditeur indépendant

Mme Jackie Arbour de la firme comptable Coeficia, présente les états financiers audités pour l'exercice 2021-2022;

Elle fait la lecture du fondement de l'opinion avec réserve et souligne leurs responsabilités compris dans le rapport de l'auditeur indépendant. Elle présente les produits, l'évolution des actifs nets et le bilan.

En conclusion, l'auditeur indépendant est d'avis qu'à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de son rapport, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date.

Le conseil d'administration a la responsabilité de recommander l'adoption des états financiers audités.

Mme Dufour est remerciée pour sa présentation et quitte la réunion.

AA-2022-02 Sur proposition de Mme Annie Bélisle, appuyée par Mme Valérie Caron, il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER les états financiers audités de la Fondation Maison Dauphine pour l'exercice clos le 30 juin 2022;
- D'AUTORISER le président et la secrétaire-trésorière à signer les états financiers audités.

5. Rapport de l'auditeur indépendant

Ce sujet est traité au point 4, le rapport de l'auditeur atteste que tout est conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

AA-2022-03 Sur proposition de Mme Annie Clément, appuyée par M. Stéphane Breton, il est unanimement résolu de recevoir le rapport de l'auditeur indépendant.

6. Rapport annuel des activités – 2021-2022

M. Marceau résume les activités de la Fondation au cours de l'exercice 2021-2022, soulignant que c'est la première année post-pandémique qui a permis la reprise d'activités. Tous les membres ont reçu le rapport des activités 21-22.

Parmi les faits saillants :

- 1ère édition de l'encan virtuel en novembre 2021
- 3e édition de l'Open House en novembre 2021
- 2e édition de l'encan virtuel en mai 2022
- Réception de généreux dons et des legs testamentaires
- Parution bisannuelle de *L'Inconditionnel* contribuant à recueillir des dons
- La Fondation est partenaire du projet de l'hébergement temporaire.

En terminant M. Marceau remercie chaleureusement les membres du conseil d'administration de la Fondation pour leur implication et leur assiduité. Il remercie également la contribution de deux administratrices qui ont quitté au cours de l'année, soit Mmes Marie-Josée Guérette et Lynda Germain. Il souligne le précieux travail de la coordonnatrice, Mme Sylvie Martineau.

Pour conclure, il adresse ses remerciements aux membres du conseil d'administration des Œuvres de la Maison Dauphine et félicite le directeur général Claude Marin et toute son équipe. L'une des missions de la Fondation est de supporter et de contribuer financièrement au développement de La Dauphine.

AA-2022-04 Sur proposition de M. Pierre Lapointe appuyée par Mme Valérie Caron il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER le rapport annuel des activités 2021-2022 de la Fondation Maison Dauphine.

7. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'exercice en cours

Les règlements généraux stipulent que les membres en assemblée annuelle nomment la firme d'auditeur indépendant.

AA-2022-05 Sur proposition de M. Stéphane Breton appuyée par Mme Annie Bélisle, il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de la firme comptable Coeficia, à titre d'auditeur indépendant pour l'exercice se terminant le 30 juin 2023.

8. Élection d'administrateurs

Le président nomme les membres dont le mandat se termine cette année : Annie Clément, Caroline Guérard, Pierre Lapointe, Pascale Moisan, Annie Bélisle et Stéphane Breton.

Les autres membres, Valérie Caron et lui-même poursuivent leur mandat jusqu'en 2023.

AA-2022-06 Sur proposition de M. Grant Regalbuto appuyée par Mme Valérie Caron, il est unanimement résolu :

- D'APPROUVER la nomination de Mmes Annie Bélisle, Annie Clément, Caroline Guérard, Pascale Moisan et MM. Pierre Lapointe et Stéphane Breton à titre d'administrateur et ce, pour un mandant de 2 ans.

9. Questions diverses

Aucune question n'est soulevée.

10. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Stéphane Breton appuyée par Mme Annie Bélisle, l'assemblée est levée à 19 h 13.

Président André Marceau	Vice-président Pierre Lapointe